

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**Près de neuf bacheliers 2002 sur dix ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur baccalauréat. Trois ans après, les poursuites d'études restent importantes puisque 80 % de ces jeunes suivent toujours une formation.**

**À l'université, 45 % des bacheliers 2002 qui s'étaient inscrits en licence LMD (ou en DEUG) sont parvenus en troisième année sans redoubler.**

**71 % des bacheliers entrés en instituts universitaires de technologie (IUT) et 63 % de ceux inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) sont diplômés en deux ans. Six jeunes titulaires d'un DUT sur dix poursuivent leurs études et un tiers des étudiants reçus au BTS.**

**Les deux tiers des élèves inscrits en classes préparatoires économiques et plus de la moitié de ceux inscrits en classes scientifiques intègrent une grande école après deux années d'études.**

## Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ?

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche suit, depuis 2003, le cheminement individuel d'une cohorte de 6 800 bacheliers de la session 2002 (voir l'encadré p 5). Ainsi, près de neuf bacheliers 2002 sur dix ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur baccalauréat (graphique 1). Ils se répartissaient à hauteur de 35 % à l'université (hors IUT), 32 % dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et sections de techniciens supérieurs (STS), 8 % dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et 13 % dans des formations diverses. Enfin, 12 % avaient arrêté leurs études après l'obtention du baccalauréat.

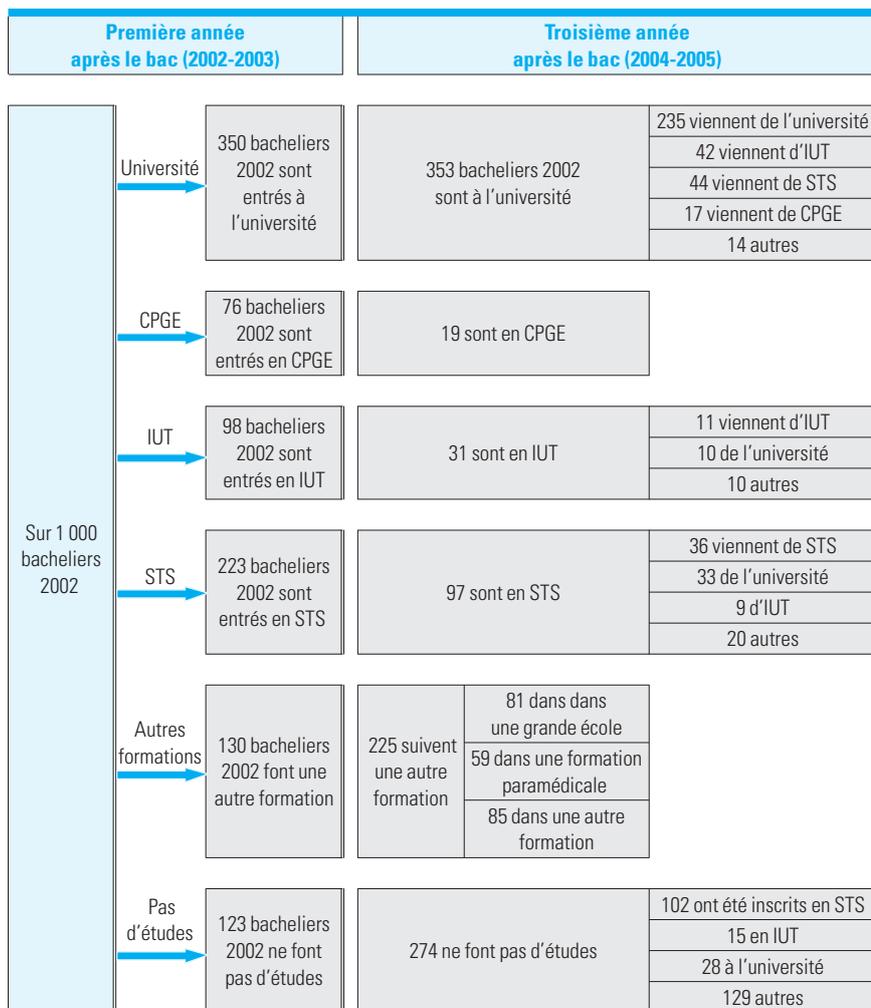
En septembre-octobre 2004, à l'entrée de la troisième année d'études après le bac, on observe des évolutions dans la répartition des étudiants dans ces grandes filières. D'une part, la proportion des jeunes inscrits dans des formations sanctionnées par un diplôme bac+2 (IUT et STS) diminue puisque ceux-ci vont, après l'obtention de leur diplôme, soit poursuivre leurs études dans d'autres formations, soit s'insérer sur le marché du travail. Il en est de même pour les élèves de CPGE qui, très majoritairement, quittent cette filière pour intégrer une grande école ou parfois rejoindre l'université. D'autre part, le nombre de jeunes inscrits à l'université reste stable (35 %) par rapport à la rentrée 2002. En effet, les

abandons ou réorientations d'études entre la première année et l'entrée en troisième année sont compensés par l'arrivée à l'université de jeunes précédemment inscrits dans d'autres filières, principalement les STS, IUT et CPGE. La troisième année après le bac, 23 % des bacheliers 2002 sont inscrits dans une formation autre que l'université, les IUT ou les STS. Ainsi, 8 % des étudiants sont inscrits dans une grande école et 6 % dans une formation paramédicale. Enfin, 27 % des bacheliers 2002 ont interrompu leurs études, après l'obtention ou non d'un diplôme.

**À la rentrée 2004, sept bacheliers 2002 sur dix entrés en licence après leur bac, y poursuivent toujours leurs études**

Sept bacheliers 2002 sur dix, entrés en première année de licence LMD (ou de DEUG) immédiatement après l'obtention du baccalauréat, sont toujours inscrits à l'université trois ans plus tard (tableau 1). Si, globalement, 45 % des bacheliers 2002 inscrits en première année de licence après leur bac sont parvenus en troisième année, on observe des variations selon les spécialités de licence suivies. Ainsi, 55 % des étudiants inscrits en « Lettres-sciences du

**Graphique 1 – Devenir des bacheliers 2002 trois ans après l’obtention du baccalauréat**



Source : DEPP - Panel bacheliers 2002

langage-arts » et la moitié de ceux inscrits en « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) ont atteint la troisième année de licence, mais ce n’est le cas que de seulement un peu plus du tiers des inscrits en « Sciences économiques-gestion » et « Sciences fondamentales et ses applications ».

22 % des bacheliers 2002 inscrits en licence après leur bac ont changé d’orientation après une ou deux années d’études à l’université. Les étudiants les plus nombreux à changer de filière étaient inscrits en « AES » (33 %) ainsi qu’en « Sciences économiques-gestion » (28 %). C’est en « STAPS » et en « Droit-sciences politiques » que les réorientations sont les moins nombreuses. En 2004, 10 % des bacheliers 2002 ayant commencé une licence sont inscrits en sections de techniciens supérieurs, principalement dans le secteur des services, alors que seulement 3 % se sont dirigés vers un IUT, les autres suivant des formations dans des écoles diverses.

Le parcours scolaire antérieur, le type du baccalauréat obtenu et l’âge d’obtention ont une forte influence sur le devenir des bacheliers inscrits en licence (tableau 2). Ainsi, plus des trois quarts des bacheliers généraux sont toujours inscrits à l’université et

**Tableau 1 – Devenir à la rentrée 2004 des bacheliers 2002 inscrits en licence après leur bac, par grandes filières (en %)**

Filière suivie en 1 <sup>ère</sup> année de licence après le bac en 2002-2003	Poursuivent à l’université en 2004				Se sont réorientés ailleurs			Ont abandonné les études
	Ensemble	en 1 <sup>ère</sup> année	en 2 <sup>ème</sup> année	en 3 <sup>ème</sup> année	Ensemble	STS - IUT	Autres	
Droit-Sciences politiques	77	8	27	42	16	10	6	7
Sciences économiques-Gestion	65	7	24	34	28	20	8	7
AES	54	2	12	39	33	25	8	13
Lettres-Sciences du langage-Arts	72	3	14	55	20	11	9	7
Langues	69	2	21	46	20	13	7	11
Sciences humaines et sociales	69	5	17	47	24	11	13	7
Sciences fondamentales et applications	69	10	24	35	25	16	8	5
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l’univers	66	5	13	48	22	10	12	12
STAPS	79	5	24	50	16	6	10	5
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>45</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>8</b>

**Tableau 2 – Devenir à la rentrée 2004 des bacheliers 2002 inscrits en licence après leur bac (en %)**

	Ensemble des bacheliers 2002			dont bacheliers généraux		dont bacheliers technologiques
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	dont bacheliers "à l’heure"	
<b>Sont toujours inscrits en licence</b>	<b>70</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>76</b>	<b>80</b>	<b>38</b>
en 3 <sup>ème</sup> année	45	36	49	50	59	19
en 2 <sup>ème</sup> année	20	25	17	21	17	12
en 1 <sup>ère</sup> année	5	8	4	5	4	6
<b>Ont changé d’orientation</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>45</b>
sont en IUT ou STS	13	15	12	9	7	35
sont dans d’autres formations	9	6	11	9	9	10
<b>Ont arrêté leurs études</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>18</b>

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

Lecture : 45 % des bacheliers qui s’étaient inscrits en licence après leur bac ont atteint la troisième année sans redoubler ; c’est le cas de la moitié d’entre eux lorsqu’ils sont titulaires d’un bac général.

ils sont la moitié à avoir atteint la troisième année de licence. En revanche, quatre bacheliers technologiques sur dix seulement poursuivent leur cursus universitaire et deux sur dix sont en troisième année. Les écarts sont aussi très importants selon l'âge de l'étudiant : près de six bacheliers généraux sur dix ayant obtenu leur bac à 18 ans sont en dernière année de licence contre trois sur dix pour les bacheliers arrivés au bac à 19 ans ou plus. Les filles valident beaucoup plus souvent leur deuxième année que les garçons dans la presque totalité des spécialités universitaires. Ainsi, cinq filles sur dix sont en troisième année de licence, alors que 36 % des garçons sont dans ce cas. Enfin, après une ou deux années d'études, 8 % des bacheliers 2002 inscrits en licence ont interrompu leurs études.

### Les classes préparatoires : des parcours différents selon le type de classe

À la fin de la deuxième année, les étudiants de CPGE passent des concours afin de poursuivre leurs études dans une grande école et, globalement, il ne reste plus que deux bacheliers 2002 sur dix inscrits en 2004 en classes préparatoires (tableau 3).

Plus de la moitié des bacheliers 2002 inscrits en classes scientifiques rejoignent une école d'ingénieurs au bout de deux années. Ceux qui n'ont pas réussi les concours d'admission ou n'ont pas obtenu l'école de leur choix font plus souvent le choix de redoubler leur deuxième année de CPGE (28 %) que celui de se réorienter vers l'université ou une autre formation.

Près de sept élèves sur dix ont intégré une école de commerce après deux années en classes préparatoires économiques et commerciales. À peine un étudiant sur dix redouble sa deuxième année de CPGE, les autres, plus nombreux, rejoignant l'université (17 %) souvent en licence de « droit » et de « sciences économiques ».

Enfin, 63 % des étudiants du panel 2002 inscrits dans les classes littéraires entrent à l'université et 20 % redoublent leur deuxième année de CPGE. Un étudiant sur dix a intégré un institut d'études politiques, le plus souvent en deuxième année, et

près de 5 % sont entrés dans une école de commerce, possibilité qui leur est offerte depuis la réforme des classes préparatoires littéraires de 1995.

### Six jeunes sur dix poursuivent leurs études à l'issue d'un DUT

71 % des bacheliers 2002 entrés en IUT après leur bac ont obtenu leur diplôme en 2004 (tableau 4). 95 % d'entre eux étaient entrés après leur bac dans la filière de leur choix ; ils sont aussi nombreux à mettre en avant leur intérêt pour le contenu des études et le fait que les études en IUT soient une passerelle pour une formation supérieure ultérieure. Le profil de l'étudiant a une forte influence sur les taux de réussite. Les bacheliers généraux « à l'heure » obtiennent plus souvent leur DUT en deux ans que les bacheliers généraux « en retard » ou que les bacheliers technologiques. Enfin, les filles réussissent également toujours mieux que les garçons.

Six jeunes sur dix titulaires d'un DUT continuent leurs études. Ainsi, 55 % de ces jeunes poursuivent à l'université, souvent en licence professionnelle (17 %) et en licence IUP (13 %), les autres se répartissant dans la plupart des disciplines universitaires, hors PCEM, PCEP et STAPS. Pour 10 % des titulaires d'un DUT, l'obtention de ce diplôme leur permet d'entrer en école d'ingénieurs.

Le taux de réussite en deux ans des bacheliers 2002 qui ont eu leur BTS est légèrement moins élevé qu'en IUT (63 %) (tableau 5). Huit bacheliers généraux sur dix sont diplômés en deux ans mais les bacheliers technologiques sont tout de même 63 % à être diplômés en deux ans.

Un tiers des jeunes poursuivent leurs études après l'obtention du BTS. Une fois sur cinq, ils poursuivent à l'université, pour la moitié en licence professionnelle. En effet, la multiplication des licences professionnelles offre à ces jeunes diplômés des débouchés plus nombreux en termes de formation.

**Tableau 3 – Devenir à la rentrée 2004 des bacheliers 2002 inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) après le bac (en %)**

	Ensemble	CPGE scientifiques	CPGE économiques	CPGE littéraires
Sont toujours en CPGE	22	28	9	19
Sont entrés dans une grande école	50	55	66	15
Sont à l'université	23	13	17	63
Sont dans une autre formation	5	4	7	4

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

**Tableau 4 – Devenir à la rentrée 2004 des bacheliers 2002 inscrits en instituts universitaires de technologie après leur bac (en %)**

	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques
<b>Ont eu leur DUT en 2 ans</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>60</b>
poursuivent leurs études	60	66	47
ont arrêté leurs études	11	11	13
<b>N'ont pas eu leur DUT</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>40</b>
sont toujours en IUT	11	9	13
font d'autres études	15	12	20
ont arrêté leurs études	4	2	7

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

**Tableau 5 – Devenir à la rentrée 2004 des bacheliers 2002 inscrits en sections de techniciens supérieurs après leur bac (en %)**

	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
<b>Ont eu leur BTS en 2 ans</b>	<b>63</b>	<b>79</b>	<b>63</b>	<b>48</b>
poursuivent leurs études	33	45	34	14
ont arrêté leurs études	30	34	29	33
<b>N'ont pas eu leur BTS</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>37</b>	<b>52</b>
sont toujours en STS	16	10	18	16
font d'autres études	5	1	7	2
ont arrêté leurs études	15	10	13	35

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

## Les étudiants sont plutôt satisfaits de leurs conditions de travail

La satisfaction qu'expriment les jeunes du panel 2002 à l'égard de la formation qu'ils suivent est plutôt bonne, et s'est renforcée sur tous les aspects depuis l'interrogation effectuée lors de leur première année d'études. Ainsi, 86 % des jeunes sont satisfaits du contenu des études et 77 % des contacts qu'ils entretiennent avec les autres étudiants (tableau 6). Sept étudiants sur dix expriment leur satisfaction sur les modalités d'examen ou de contrôle des connaissances ainsi que sur leurs conditions de travail, mais, seulement la moitié des étudiants inscrits en licence apprécient le suivi et l'encadrement reçus pendant leurs études, contre huit étudiants sur dix dans les autres formations.

Lorsqu'on interroge les étudiants sur les difficultés qu'ils rencontrent pendant cette troisième année d'études, ce sont les difficultés financières qui sont le plus souvent évoquées, par près de quatre étudiants sur dix et, plus particulièrement, par les jeunes inscrits en licence professionnelle, en licence et en STS (tableau 7). Viennent ensuite les difficultés liées plus spécifiquement à leurs études : ainsi, 36 % des étudiants disent manquer d'intérêt pour les matières qu'ils étudient et cette raison est avancée par la moitié des étudiants inscrits

à l'université (hors médecine-pharmacie). Mais, ils ne sont plus que trois sur dix à rencontrer des difficultés à s'organiser dans leur travail et deux sur dix des difficultés à suivre dans leurs études. Les étudiants en licence professionnelle, souvent titulaires d'un BTS, sont même moins de un sur dix à ressentir ces deux difficultés.

Trois ans après leur bac, la moitié des bacheliers 2002 se sentent plutôt optimistes par rapport à leur avenir professionnel. L'opinion des jeunes est très dépendante des formations suivies : si, en pharmacie et dans les grandes écoles, sept jeunes sur dix n'ont pas d'inquiétude, ce n'est le cas que de trois étudiants sur dix inscrits en licence. Enfin, 36 % des étudiants n'ont toujours pas de projet professionnel trois ans après leur bac. Les étudiants inscrits en licence sont les plus nombreux à avoir un projet, soit les deux tiers des inscrits. La moitié des jeunes toujours inscrits en STS ou en IUT n'ont pas d'idée précise sur le métier qu'ils aimeraient exercer et c'est aussi le cas de quatre étudiants sur dix inscrits dans les grandes écoles. Un quart des étudiants ayant défini un projet souhaitent avoir un métier ayant trait au domaine de la santé et de l'action sociale, 17 % se destinent à l'enseignement (et ils sont neuf fois sur dix inscrits en licence). Deux jeunes sur dix désirent travailler dans l'industrie ou une entreprise commerciale, les autres se répartissant dans les différents autres secteurs de la vie professionnelle.

## Partir étudier à l'étranger

Les étudiants ont été interrogés sur le projet de passer un semestre ou plus d'études à l'étranger (graphique 2). Avec le développement des programmes d'échange avec les universités ou les établissements d'enseignement supérieur dans un pays étranger, six étudiants sur dix aimeraient se rendre à l'étranger pour effectuer une partie de leurs études. Plus de deux étudiants sur dix ont déjà réalisé ce projet ou le feront l'année prochaine ou plus tard. Les autres, soit 35 %, aimeraient bien le faire mais ils rencontrent des difficultés : pour 14 % des étudiants le problème est financier, 12 % considèrent que leur niveau en langue est insuffisant et près d'un étudiant sur dix se dit mal informé. Toutefois, un quart des étudiants ne sont pas désireux de partir étudier sur une longue période à l'étranger et 15 % avancent simplement que cela n'est pas prévu dans leurs études.

En licence, ce sont naturellement les étudiants en « langues » qui sont le plus motivés par ce projet puisque deux tiers d'entre eux aimeraient le réaliser. Dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce, dans les instituts d'études politiques, plus de la moitié des étudiants déclarent qu'ils partiront étudier au moins un semestre à l'étranger ; ils sont aussi les moins nombreux à manquer d'information car le cursus de ces établissements rend souvent ce séjour à l'étranger obligatoire.

**Tableau 6 – L'opinion des bacheliers 2002 sur la formation suivie la troisième année après leur bac (en %)**

Se disent assez ou très satisfaits quant :	Ensemble étudiants	dont			
		Licence LMD	Licence prof.	Pharmacie, médecine	Écoles bac + 5
au contenu des études	86	84	65	93	90
aux contacts avec les autres étudiants	77	70	73	86	91
aux modalités d'examen ou contrôle des connaissances	71	62	71	55	78
aux locaux et conditions de travail	70	61	71	72	84
au suivi et à l'encadrement	64	48	60	58	82

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

**Tableau 7 – Difficultés rencontrées par les bacheliers 2002 la troisième année après leur bac (en %)**

	Ensemble étudiants	dont			
		Licence LMD	Licence prof.	Pharmacie, médecine	Écoles bac + 5
Difficultés financières	37	37	40	20	24
Manque d'intérêt pour les matières étudiées	36	47	48	21	33
Difficultés à s'organiser dans leur travail	29	34	8	26	21
Difficultés à suivre dans leurs études	20	24	9	13	12
Difficultés de transport	18	19	25	13	13
Difficultés personnelles (familiales, isolement)	13	15	11	9	9
Difficultés de logement	11	9	15	8	12
Difficultés de santé	9	9	3	8	8

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

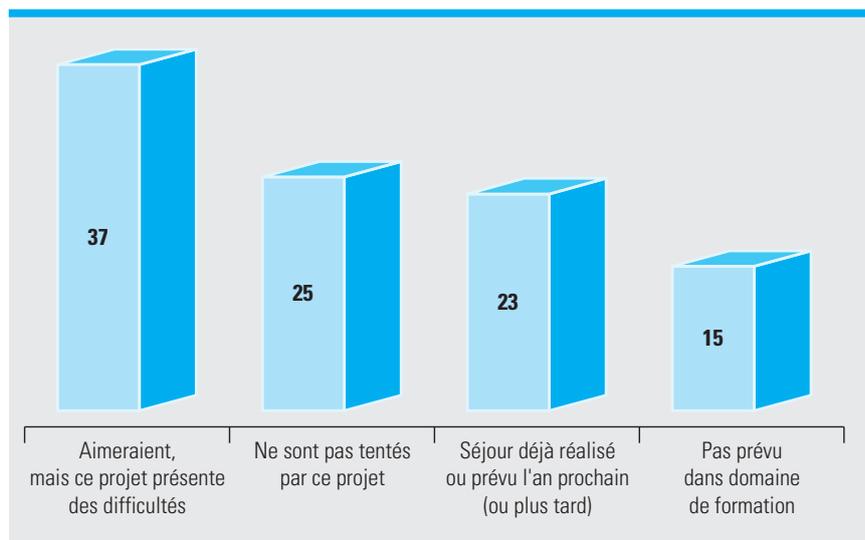
## Les interruptions d'études

Deux bacheliers 2002 sur dix ont arrêté leurs études après une ou deux années d'études après le bac. Parmi eux, près de six étudiants sur dix ont obtenu un diplôme, le plus souvent un BTS ou un DUT, mais parfois aussi un diplôme de niveau IV ou V. La proportion des diplômés est très différente selon les études entreprises. En effet, si 77 % des étudiants des IUT et 67 % de STS en interruption d'études ont obtenu un diplôme ce n'est le cas que de seulement 17 % des jeunes ayant quitté l'université. Le type de baccalauréat obtenu a une forte influence car seulement 8 % des bacheliers généraux ont interrompu leurs études post-baccalauréat alors que plus de six bacheliers professionnels sur dix et un tiers des bacheliers technologiques sont dans ce cas.

À la date du 1<sup>er</sup> mars suivant l'arrêt de leurs études, les trois quarts des jeunes (diplômés ou non) qui ne sont plus inscrits dans une formation sont en situation d'emploi (tableau 8). Seulement un jeune sur quatre a obtenu un contrat à durée indéterminée ou est fonctionnaire. Mais 38 % sont dans une situation moins stable et sont soit salariés en contrat à durée déterminée ou en contrat aidé, soit vacataires, intérimaires, stagiaires en entreprise. Enfin, 18 % sont en recherche d'emploi.

Quatre fois sur dix, les bacheliers 2002 ont arrêté leurs études car ils ont atteint le niveau de formation qu'ils souhaitaient, cette raison étant même évoquée six fois sur dix par les titulaires d'un BTS. Un tiers des

Graphique 2 – Projet des bacheliers 2002 de passer un semestre ou plus à l'étranger pendant leurs études (en %)



Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

Tableau 8 – Situation, au 1<sup>er</sup> mars 2004, des bacheliers 2002 qui ont arrêté leurs études après une ou deux années d'études après le bac (%)

Situation des bacheliers 2002 ayant interrompu leurs études	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Salariés en CDI ou fonctionnaires	36	42	39
Salariés en CDD ou vacataires	29	23	26
Intérimaires	14	10	12
Demandeurs d'emploi	17	20	18
Autres situations	4	5	5
Total	100	100	100

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

jeunes « en avaient assez des études » et plus particulièrement les titulaires d'un DUT (46 %) ainsi que quatre jeunes sur dix n'ayant pas obtenu de diplôme. Une fois sur dix les étudiants n'ont pas été admis dans la formation qu'ils souhaitaient suivre en troisième année d'études. Enfin « avoir trouvé un travail » a entraîné 17 % des interruptions d'études.

Brigitte Dethare, DEPPC1

### Pour en savoir plus

B. Dethare « Que deviennent les bacheliers les deux années après leur bac ? », Note d'Information 05-19, MEN-DEP, juin 2005

S. Lemaire « Que deviennent les bacheliers après le baccalauréat ? – Évolutions 1996-2002 », Note d'Information 04-14, MEN-DEP, avril 2004

### Source

#### Panel de bacheliers 2002

Un panel de 17 830 collégiens entrant en 6<sup>ème</sup> a été mis en place à la rentrée 1995 ; 4 800 élèves de ce panel ont obtenu leur baccalauréat en 2002, sept ans après leur entrée en sixième. Un échantillon complémentaire de 2 000 bacheliers généraux et technologiques arrivés au bac avec au moins un an de retard ainsi que de bacheliers professionnels a été constitué à partir des fichiers du baccalauréat afin de reconstituer une cohorte représentative de l'ensemble des bacheliers 2002.

Au total 6 787 bacheliers 2002 ont été interrogés sur leur situation à la rentrée 2002. La première interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2003 : 5 648 questionnaires ont pu être exploités ; les redressements de l'ensemble du fichier ont été faits sur la base de la série de bac, du sexe et de l'âge au bac.

L'interrogation est répétée chaque année selon les mêmes procédures, avec un taux de réponses de 90 %. Les résultats de la troisième année d'interrogation permettent de connaître la situation de chacun à la rentrée 2004, soit deux ans après leur bac. Outre les questions portant sur les études que suivent les étudiants et l'obtention éventuelle d'un diplôme, les interrogations successives comportent des questions sur leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leurs études, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, leurs projets ou encore l'évolution de leur situation personnelle.

Cet échantillon est représentatif de l'ensemble des bacheliers scolarisés en France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture) ; les candidats individuels, ainsi que ceux qui ont préparé leur baccalauréat en 2002 par correspondance ou par la formation continue ne sont pas représentés.

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



direction  
de l'évaluation,  
de la prospective  
et de la performance  
[depp]



secrétariat général

**Directeur de la publication**  
**Daniel Vitry**  
**Rédactrice en chef**  
**Francine Le Neveu**  
**Maquette : DEPP-DVE**

**Impression : Ovation**  
**Service vente**  
DEPP, Département de la valorisation  
et de l'édition  
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

**Abonnement annuel**  
aux Notes de la DEPP  
France : **45 euros**  
Étranger : **48 euros**  
ISSN 1286-9392